COOPÉRATION CANADA

Novembre 2026

Les canaux d'acheminement de l'APD canadienne : comment l'aide canadienne est-elle distribuée?

Faits saillants du Rapport 2025 sur les tendances de l'aide canadienne

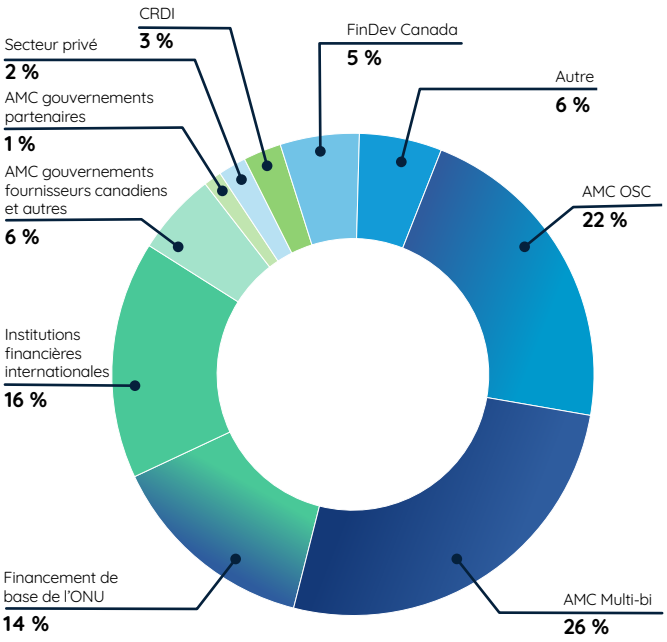
Cette note d'information examine les principaux canaux par lesquels l'aide publique au développement (APD) canadienne est acheminée, notamment les organisations multilatérales, les organisations de la société civile (OSC), les gouvernements des pays partenaires et le secteur privé. L'analyse montre que les organisations multilatérales acheminent la plus grande part de l'APD canadienne, tandis que les OSC représentent un canal moins important, mais néanmoins essentiel, particulièrement pour l'aide axée sur la réduction de la pauvreté. Elle souligne également que relativement peu de financement est acheminé directement par l'intermédiaire des gouvernements des pays partenaires ou des OSC locales. Enfin, cette note examine comment les modalités de financement influencent la répartition du soutien du gouvernement canadien entre les OSC.[1]

Comprendre l'APD bilatérale : L'assistance bilatérale ne se limite pas au financement direct de gouvernement à gouvernement. Elle comprend également l'aide acheminée par l'intermédiaire des OSC, ainsi que les contributions affectées à des objectifs ou à des initiatives précises par l'intermédiaire d'organisations multilatérales, souvent appelées assistance multibilatérale.

1 Les organisations multilatérales et les OSC acheminent plus des trois quarts de l'APD canadienne

En 2024-2025, les organisations multilatérales et les institutions financières internationales représentaient 56 % de l'APD réelle,[2] tandis que les OSC en acheminaient 22 %. Bien que la part des organisations multilatérales ait diminué par rapport à la moyenne de 65 % enregistrée entre 2018-2019 et 2022-2023, celles-ci demeurent de loin le principal canal d'acheminement de l'aide canadienne. Les OSC jouent également un rôle particulièrement important dans l'aide bilatérale, ayant assuré l'acheminement de 37 % des décaissements d'APD bilatérale d'Affaires mondiales Canada (AMC) en 2024-2025. En comparaison, 1 % de l'APD réelle était directement mise en œuvre par les gouvernements des pays partenaires et 2 % par le secteur privé.

Canaux d'acheminement de l'APD canadienne, 2024-25



1 Ce document fait partie de la série Tendances de l'aide canadienne, produite par Coopération Canada et AidWatch Canada. Ces faits saillants présentent un aperçu des principales conclusions de l'analyse. Pour en savoir davantage, consultez la note d'information complète ainsi que les autres ressources de la série Tendances de l'aide canadienne.

2 L'APD réelle exclut les coûts d'accueil des personnes réfugiées dans les pays donateurs, les coûts imputés aux étudiant-e-s étrangers ainsi que l'annulation de la dette. Elle correspond à l'APD potentiellement accessible directement aux gouvernements et aux partenaires des pays du Sud.

2 Le Canada affecte une part croissante de son financement multilatéral à des objectifs précis

Les organisations multilatérales constituent également un canal important d'acheminement de l'APD bilatérale canadienne. En 2024-2025, 44 % de l'APD bilatérale était acheminée par leur intermédiaire, sous forme de contributions affectées par le Canada à des pays, des secteurs ou des objectifs particuliers. En 2024, ces contributions représentaient 69 % du financement multilatéral total du Canada, contre une moyenne de 45 % entre 2015 et 2019. Il s'agissait de la deuxième proportion en importance parmi les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Les institutions financières internationales constituent également un important canal d'acheminement, représentant environ le quart de l'APD réelle au cours des dernières années.

3 Le soutien direct aux gouvernements des pays partenaires atteint des niveaux historiquement bas

En 2024-2025, AMC a décaissé 76,1 millions de dollars par l'intermédiaire de six gouvernements de pays partenaires. Le recul est particulièrement marqué dans le cas de l'appui budgétaire général et sectoriel, qui permet aux gouvernements des pays partenaires de gérer les ressources au moyen de leurs propres systèmes. La part de ce soutien est passée de 8 % de l'APD bilatérale réelle en 2008-2009 et de 6 % en 2010-2011 à environ 1 % en 2024-2025. La Jordanie, la Tanzanie et la Moldavie en étaient les principaux pays bénéficiaires cette année-là.

4 Le secteur privé achemine une faible part de l'APD canadienne, malgré les efforts croissants pour mobiliser des capitaux privés

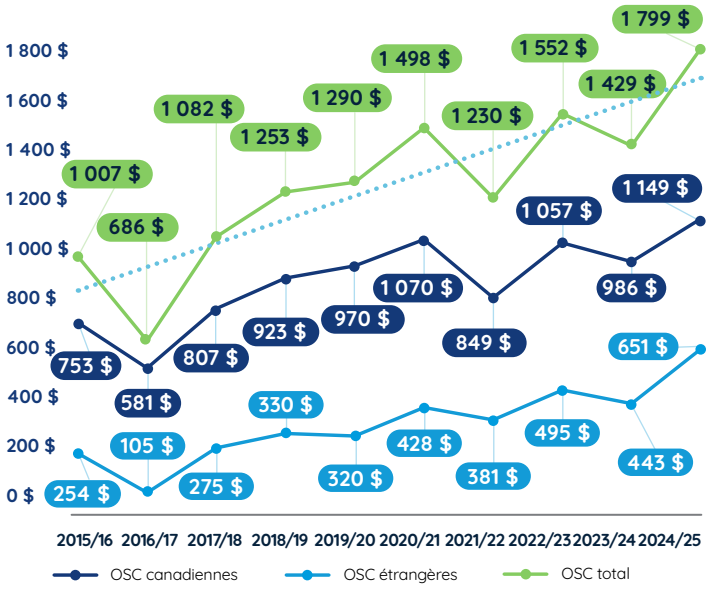
En 2024-2025, le secteur privé a mis en œuvre 2 % de l'APD réelle canadienne. Parallèlement, le Canada mise de plus en plus sur FinDev Canada et les banques multilatérales de développement pour mobiliser des investissements privés parallèlement au financement public du développement. En 2024, le Canada a déclaré avoir mobilisé 161 millions de dollars américains en financement privé, contre 234 millions en 2023. À l'échelle des pays membres du CAD, plus de 70 % du financement privé mobilisé était destiné aux pays à revenu intermédiaire en 2024, contre 8 % aux pays à faible revenu.

5 Les OSC étrangères, principalement établies dans d'autres pays donateurs, bénéficient de la majeure partie de la croissance du financement des OSC

Le financement acheminé par l'intermédiaire des OSC a augmenté depuis 2019-2020, mais cette croissance a été beaucoup plus rapide pour les organisations étrangères que pour les organisations canadiennes. Le financement acheminé par l'intermédiaire d'OSC étrangères a plus que doublé au cours de cette période, comparativement à une hausse de 18 % pour les OSC canadiennes. Par conséquent, la part des organisations canadiennes dans l'ensemble des décaissements destinés aux OSC est passée de 71 % en 2020-2021 à 64 % en 2024-2025. La plupart des OSC étrangères qui reçoivent du financement canadien ont leur siège social dans d'autres pays donateurs plutôt que dans les pays du Sud.

Évolution des décaissements d'AMC par l'intermédiaire des OSC, 2015-16 à 2024-25

En millions de dollars canadiens

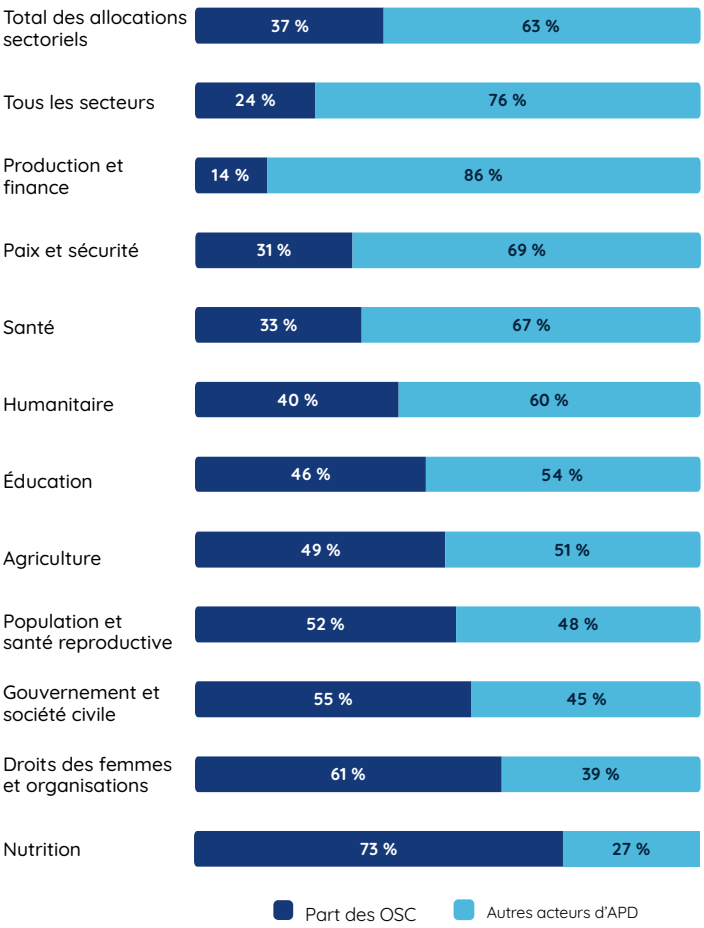


6 Les OSC continuent de jouer un rôle majeur dans l'acheminement de l'APD canadienne axée sur la réduction de la pauvreté

En 2024-2025, les OSC ont acheminé 34 % de l'APD canadienne répondant aux critères de la norme de reddition de comptes en matière de réduction de la pauvreté (Core Poverty Accountability Standard), présentée dans une autre note d'information. En moyenne, 70 % de l'aide canadienne acheminée par l'intermédiaire des OSC entre 2022-2023 et 2024-2025 répondait à ces critères.

Part des OSC dans les décaissements bilatéraux sectoriels d'AMC, 2024-25

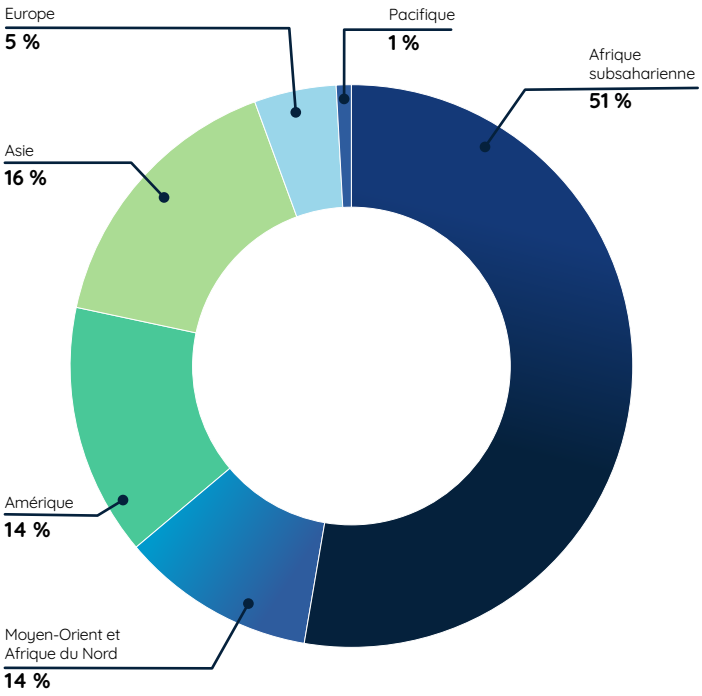
En millions de dollars canadiens



Leur contribution est particulièrement importante dans plusieurs secteurs clés. En 2024-2025, les OSC ont assuré plus de la moitié des décaissements bilatéraux d'AMC dans les domaines de la nutrition, des droits des femmes et des organisations de femmes, du gouvernement et de la société civile, ainsi que de la population et de la santé reproductive.

Sur le plan géographique, une part importante des décaissements acheminés par l'intermédiaire des OSC est destinée à des pays ayant des besoins considérables en matière de développement. L'Afrique subsaharienne a reçu en moyenne 51 % des décaissements d'AMC acheminés par les OSC entre 2022-2023 et 2024-2025. De même, 51 % des décaissements acheminés par les OSC et attribués à des pays précis étaient destinés aux pays les moins avancés (PMA), contre 49 % de l'ensemble des décaissements bilatéraux d'AMC, en excluant les allocations régionales.

Décaissements OSC par région, moyenne 2022-23 à 2024-25



7 Une faible part du financement canadien destiné aux OSC est directement versée aux organisations des pays partenaires

Bien que les OSC mettent en œuvre une part importante de l'aide bilatérale canadienne, relativement peu de ce financement est versé directement aux organisations établies dans les pays partenaires.

Entre 2022 et 2024, 8 % de l'APD canadienne destinée aux OSC ou acheminée par leur intermédiaire a été versée directement à des organisations établies dans les pays partenaires, une légère hausse par rapport aux 7 % enregistrés entre 2019 et 2021. Le Canada se classait ainsi au 18e rang parmi les 32 membres du CAD. En comparaison, l'Italie, l'Australie et l'Union européenne ont respectivement acheminé 31 %, 16 % et 14 % de leur financement destiné aux OSC directement à des organisations des pays partenaires.

Des initiatives comme le Fonds canadien d'initiatives locales, le programme Voix et leadership des femmes et le Fonds Égalité offrent des possibilités de soutenir le développement dirigé localement. Toutefois, une grande partie du soutien canadien continue de parvenir aux OSC des pays partenaires par l'intermédiaire d'organisations canadiennes ou d'autres organisations internationales. Les données

sur le financement direct ne tiennent pas compte des ressources transférées par la suite aux partenaires locaux par ces intermédiaires.

8 Le financement gouvernemental demeure concentré parmi un petit nombre d'OSC canadiennes

Les 20 OSC canadiennes ayant reçu le plus de financement d'AMC représentaient 56 % des décaissements destinés aux OSC canadiennes entre 2022-2023 et 2024-2025. Cette concentration s'accompagne d'une diminution à long terme du nombre d'organisations canadiennes de coopération internationale recevant du financement fédéral. Dans un échantillon constant de 237 organisations, la proportion de celles qui recevaient des revenus du gouvernement fédéral est passée de 56 % en 2009 à 43 % en 2023, les baisses les plus marquées touchant les petites et très petites organisations. La part du financement fédéral reçue par ces petites organisations a également diminué, passant de 9 % à 4 % au cours de la même période. Le début de cette tendance coïncide avec des changements dans les modalités de financement gouvernemental.

Pour en savoir davantage sur ces tendances, consultez le **tableau de bord Atlas**.